

MONT-DORE NATATION

B.P.496 98810 Boulari – Tel/Fax : 41 59 02 / 78 12 71 - E.mail : montdorenatation@yahoo.fr
Association déclarée le 06.12.96 - Ridet n° 233387.004 - Code APE : NAF 926C - N° club : 25 988 0002

MEETING MONT DORE NATATION *REGLEMENT*

ARTICLE 1

Le Mont-Dore Natation organise une compétition sportive de natation le **samedi 19 novembre 2016 à la piscine de Boulari commune du Mont Dore** à 9h30 heures.

ARTICLE 2

La compétition se déroulera sur 3 réunions selon le programme suivant :

1 - Le matin à partir de 9h30 heures (échauffement 08H30)

Séries 200m Dos

- Filles
- Garçons

Remise de récompenses du 200 Dos.

Séries 50m Papillon

- Filles
- Garçons

Remise des récompenses du 50 Papillon.

Séries 100m 4 Nages

- Filles
- Garçons

Remise des récompenses du 100 4 Nages.



MONT-DORE NATATION

B.P.496 98810 Boulari – Tel/Fax : 41 59 02 / 78 12 71 - E.mail : montdorenatation@yahoo.fr
Association déclarée le 06.12.96 - Ridet n° 233387.004 - Code APE : NAF 926C - N° club : 25 988 0002

2 - L'après-midi à partir de 13 heures (échauffement 12H30)

Séries 50m Brasse

- Filles
- Garçons

Remise des récompenses du 50 Brasse.

Séries 200m Nage Libre

- Filles
- Garçons

Remise des récompenses du 200 Nage Libre

3 - L'après-midi à partir de 14 heures 30 (susceptible de varier en fonction du programme)

Finales 25m NL (pour les 9 ans et moins filles et 10 ans et moins garçons) suivant modalités décrites dans l'Article 9

- Finale filles
- Finale garçons

Finales 50m NL (pour les 10 ans filles et 11 ans garçons) suivant modalités décrites dans l'Article 9

- Finale filles
- Finale garçons

Remises des récompenses du 25m NL.

Remises des récompenses du 50m NL.

ARTICLE 3

Les droits d'inscriptions, pour la journée, sont fixés à **1000 XPF par nageur.**

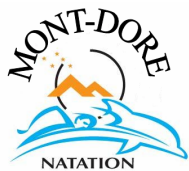
ARTICLE 4

Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés FFN filles et garçons catégorie **Avenirs.**

ARTICLE 5

En fonction du nombre d'engagements, les 200m NL pourront être nagés à deux par ligne, à l'exception de la dernière série Fille et Garçon.





MONT-DORE NATATION

B.P.496 98810 Boulari – Tel/Fax : 41 59 02 / 78 12 71 - E.mail : montdorenatation@yahoo.fr
Association déclarée le 06.12.96 - Ridet n° 233387.004 - Code APE : NAF 926C - N° club : 25 988 0002

ARTICLE 6

Un même nageur ne pourra être engagé, au maximum, que sur trois des cinq épreuves.
Un même nageur ne pourra nager que 2 épreuves au maximum par réunion.

ARTICLE 7

Les épreuves, régies par le règlement FINA avec un faux départ, seront placées sous la responsabilité du juge arbitre.

ARTICLE 8

Les trois premiers (filles & garçons) de chaque épreuve (hors finales) seront récompensés par des médailles.

ARTICLE 9

Après addition des points des trois meilleures performances de la journée, les 6 nageurs ayant obtenu les meilleurs scores participeront à une série éliminatoire, de type course Australienne, sur 25m NL (pour les 9 ans et moins filles et 10 ans et moins garçons) et 50m NL (10 ans filles et 11 ans garçons).

Les 4 premiers de cette première série éliminatoire se retrouveront sur une 2^{ème} série éliminatoire et, de nouveau, sur un 25m NL (pour les 9 ans et moins filles et 10 ans et moins garçons) et 50m NL (10 ans filles et 11 ans garçons).

Les 2 meilleurs se retrouveront en finale sur un dernier 25m NL (pour les 9 ans et moins filles et 10 ans et moins garçons) et 50m NL (10 ans filles et 11 ans garçons).

Un trophée et un lot récompenseront les vainqueurs des finales.

Les nageurs arrivés en seconde position lors de ces finales se verront remettre une médaille et également attribuer un lot.

Les nageurs arrivés en troisième position à la « demi-finale » se verront remettre une médaille et, également, attribuer un lot.

ARTICLE 10

Les inscriptions seront effectuées sur extranat, un fichier Excel sera disponible pour les nageurs n'ayant pas encore obtenu leur Pass'compétition. Les engagements doivent parvenir au Mont-Dore Natation **au plus tard le 14 novembre 2016 à 23h59.**

**Le Président
Daniel Viassone**



PARTENAIRE OFFICIEL : LA VILLE DU MONT-DORE